



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

Télécopie : 02.48.51.80.60

E-mail : mairiedenancay@wanadoo.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 JUIN 2023

**Nombre de conseillers en
exercice : 15**

Présents : 11

Votants : 12

Date de la convocation :
15/06/2023

Date d'affichage :
15/06/2023

**OBJET : Augmentation
loyer aux Farges**

L'an deux mille vingt-trois
le vingt-deux juin à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, FONTENY, LE BEUF, MARY.
Messieurs BAILLY, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER, PINGUET,
RAGOBERT, URBAIN.

Excusée : Madame GUÉRU.

Absents : Madame BOUHOURS, Messieurs BARRÉ, BONNOT.

Secrétaire : Madame FONTENY.

Madame Arlette GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Vu l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre 2021 : 132.62,
Vu l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre 2022 : 137.26,
ce qui représente une augmentation des loyers de 3.50 %, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'appliquer cette augmentation au loyer de l'habitation de la Ferme des Farges à compter du 1^{er} juillet 2023.
Le loyer mensuel sera de 401.25 €.

Fait à Nançay, le 23 juin 2023

La secrétaire,

La 1^{ère} adjointe au Maire,

Nathalie FONTENY

Murielle BOUGIS.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :